

Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 14 février 2018

A l'ordre du jour :

- 1/ Suivi des décisions prises lors des derniers CHSCT
- 2/Point budgétaire
- bilan 2017
- pré-projet 2018
- 3/ Réorganisations de services
 - Service du Personnel
 - Pôle TAM/RAM
- 4/Étude et analyse des accidents du travail, des annotations des registres hygiène et sécurité et des fiches de signalement depuis le dernier CHSCT
- 5/ Visites de sites par l'ISST et comptes rendus des visites du CHSCT- Calendrier 2018
- 6/ Questions diverses

Ce CHSCT était réuni en 2° convocation. La CGT, Solidaires et FO ayant boycotté la 1ère réunion afin de marquer leurs profonds désaccords avec le fonctionnement de cette instance.

La CGT, Solidaires et FO ont lu une déclaration liminaire commune qui dénonce tous les dysfonctionnements actuels du CHSCT du Morbihan. Nous vous invitons à la lire. Les 3 organisations ont également soumis au vote une délibération qui a été votée par l'ensemble des organisations syndicales. Le Président n'a apporté aucune réponse ni fait aucun commentaire ! Voici le texte de la **délibération** qui sera transmis au Secrétariat Général :

Les Organisations Syndicales exigent que la Direction Départementale du Morbihan applique les textes réglementaires, les décrets, la circulaire régissant le fonctionnement des CHSCT des MEF, et le règlement intérieur du CHSCT.

Les Organisations Syndicales exigent :

- Qu'un calendrier des réunions ordinaires soit établi en concertation avec le Secrétaire du CHSCT, et, par cet intermédiaire, avec toutes les Organisations Syndicales,
- que les délais de transmission des procès verbaux et des relevés de décisions soient respectés et n'excèdent pas le délai réglementaire d'un mois,
- qu'un CHSCT soit réuni dès lors qu'au moins 3 membres titulaires le demandent, sans que l'ordre du jour de celui-ci ne soit censuré,
- que les fiches de signalement et les fiches d'accidents de travail ne soient plus anonymisées,
- que les informations soient transmises immédiatement aux membres titulaires et suppléants du CHSCT par courriel,
- que les documents préparatoires au CHSCT soient transmis dans le délai prévu en format papier, ou, à défaut, que les membres titulaires et suppléants soient dotés du matériel permettant la constitution de ces dossiers, ou soient dotés d'ordinateurs portables,
- que les délais de transmission des documents préparatoire et des convocations soient respectés,
- que les rapports des médecins de prévention soient systématiquement transmis au CHSCT.

D'autre part, les Organisations Syndicales réitèrent le souhait que l'Assistant de Prévention soit nommé à temps plein sur sa mission.

Suivi des décisions prises lors des derniers CHSCT

- Les formations « incendies » seront relancées. Elles auront lieu à Vannes, Lorient, Auray, Pontivy et Ploërmel. 120 agents devraient être formés au total sur la semaine du 12 au 16 mars 2018.
- A Auray, le recensement des détecteurs incendie a été effectué. 3 détecteurs ont été installés au sous-sol. Les travaux à terminer concernent les sanitaires (touchés par l'incendie précédent) et le toit-terrasse. La mairie d'Auray a été contactée mais elle ne prend aucune initiative pour le moment. Le Directeur leur fera un courrier.
 - Des problèmes récurrents affectent également la barrière du parking.
- En fin d'année 2017, la Préfecture a débloqué des fonds qui serviront au changement progressif des ouvrants rue Jérôme d'Arradon.
- Dispositif DATI pour personnel isolé : 4 agents sont équipés dans le Morbihan
- La réflexion continue à Lorient pour un « coin fumeur »
- Nous avons évoqué le départ de l'agent de la cellule informatique départementale à Lorient.
 La mise en place d'une permanence va être discutée avec la DISI. Ce ne sera en aucun cas une solution satisfaisante.

Point budgétaire

Le budget **2017** a été utilisé à hauteur de 117 109,50€. 2 148,50 € restaient disponibles au 30/11/2017. faute d'utilisation, ils ont été rendus à la Centrale.

Le fait que très peu de formations ont eu lieu l'an dernier a permis à la Direction d'utiliser les crédits pour financer les travaux du parking rue Jérôme d'Arradon. Des travaux que nous avions refusés de financer, mais la Direction est passée outre.

Le détail des dépenses pour l'année 2017 figure en pièce jointe.

Le budget 2018 s'élève à 115 385 € contre 119 258€ en 2017. Un groupe de travail budget sera prochainement convoqué.

Si vous avez des besoins pour vous et/ou votre service, n'hésitez pas à contacter les représentants CGT. Concernant les **formations** prévues en 2018 :

Le recyclage secouriste, habilitations électriques, formations posture pour le personnel d'entretien, fonctions visuelles avec l'orthoptiste, risques psycho-sociaux.

N'hésitez pas à vous inscrire à ces formations, elles sont souvent très utiles.

Le remplacement des stores à Lorient va continuer.

Réorganisations de services

- <u>Le service RH à Vannes</u>

Le sujet a été abordé du point de vue des missions en CTL (cf notre compte rendu).

En CHSCT, la Direction nous a présenté la fiche d'impact. 4 agents devront quitter la division RH : une nouvelle affectation leur sera proposée.

Le projet Sirhius implique un changement de systèmes d'informations- suppression d'Agora et de Gap/Gat- ainsi qu'une nouvelle répartition des compétences avec la création de 2 nouveaux acteurs : les CSRH et le SIA.

Pour le Morbihan, cela implique une nouvelle organisation qui n'est pas encore complètement aboutie

La Direction nous a informé du transfert à la division BIL de la mission remboursement des frais de déplacements. Le service « retraites » de la Direction va disparaître, alors qu'il donnait toute satisfaction aux agents morbihannais, de par la disponibilité et du professionnalisme du collègue. La mission est transférée au SRE de Nantes.

En tout cas, cette réorganisation impacte les agents qui pour certains devront changer de métier et de service de manière subie et forcée, même s'ils restent dans le même immeuble bd de la Paix. C'est absolument insatisfaisant.

Nous resterons très attentifs aux conditions de travail de nos collègues.

- <u>Pôle fiscalité de l'aménagement</u>

Le sujet a également été discuté en CTL.

14 agents sont impactés par le projet. L'augmentation de l'effectif du service (+10) se traduira par une extension de son emplacement physique. À cette occasion, les postes de travail de certains agents pourront être déplacés. Des aménagements seront donc nécessaires pour accueillir les nouveaux collègues.

Les outils informatiques ne changent pas.

La réflexion sur l'organisation du service continue donc, nous aurons plus de précision en avril.

La Direction nous a précisé que ce service n'avait pas vocation à recevoir du public.

Là aussi, nous serons très attentifs aux conditions d'installation des agents et à leurs conditions de travail.

Étude et analyse du rapport de visite de l'ISST, des accidents du travail, des annotations des registres hygiène et sécurité et des fiches de signalement depuis le dernier CHSCT

1 accident de trajet, 1 accident de service, 9 fiches de signalement, 3 fiches registres santé et sécurité au travail depuis le dernier CHSCT.

La majorité des fiches émanent du SIP Lorient nord. Est-ce parce que dans les autres accueils, cela se passe mieux ?

La CGT a demandé que tous les chefs de services soient sensibilisés à cette fiche de signalement.

Par ailleurs, tous les représentant-e-s en CHSCT ont voté à l'unanimité une délibération demandant au Président du CHSCT du Morbihan la mise en place d'une campagne d'appel au respect et au civisme envers les agents de la DDFiP, sur le budget CHSCT 2018.

Une fiche a alerté sur les très fréquents dysfonctionnements des applications en SIE. Le Directeur semble sensibilisé, il faut faire remonter systématiquement tous ces problèmes pour qu'ils soient pris en compte, c'est la consigne donnée aux chefs de service. Il a même dit que ce n'était pas un environnement normal de travail. L'application RSP est l'un des symboles de ces applications qui fonctionne mal.

Visites de sites par l'ISST et comptes rendus des visites du CHSCT- Calendrier 2018

L'ISST a visité les sites de Vannes Ménimur et Malestroit. Les rappels réglementaires sont en voie de résolution.

Une délégation du CHSCT a visité, en fin d'année dernière, le PRS, le PCRP et le service RNF. Les visites 2018 concerneront les SPF/SPFE du département, le PELP/PTGC, Malestroit et Ploërmel. Le calendrier reste à définir.

Concernant Troadec, un groupe de travail va se mettre en place pour discuter de l'implantation des services. Pour la CGT, c'est Mickaël MOREAU qui suivra le dossier. Vous pourrez lui faire part de toutes vos questions concernant l'installation des services.

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT par téléphone ou mail.

Vos représentants en CHS-CT:

Vincent CHATTON – Gestion Ploërmel, Christophe RISSEL – SIE Lorient Nord.

N'oubliez pas de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité, RPS, ainsi que les fiches de signalement.

La Fédération des Finances dispose d'un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est à disposition pour toutes vos questions. Les possibilités de recours juridiques seront aussi étudiées.

Courriel: sante.travail@finances.cgt.fr

Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM: Prénom:	la 56
Date de naissance:	
Catégorie:	Finances
Grade:	Publiques
Échelon:	
Temps partiel :	
Service:	
Adresse administrative :	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
Adresse pour l'envoi de la presse:	
Bulletin à renvoyer à	
Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 (cedex	322 LORIENT

